

ou nuire dans quelque mesure que ce soit, ou réduire l'importance et la valeur du déterminisme économique syndical dans le simple but de s'assurer l'autorité politique, d'accorder la place dominante au parlementarisme politique, ne serait pas à l'avantage mais bien plutôt au détriment des ouvriers dans leur recherche d'une vie mieux remplie, plus libre, meilleure et plus noble.

(Texte)

Comme vous le voyez, monsieur le président, des chefs avisés, ces chefs ouvriers américains qui ont créé de toutes pièces les unions américaines, en 1907, se sont battus comme des lions pour donner le droit aux ouvriers de se faire représenter lorsqu'on discutait de l'importance du travail organisé. Eh bien, ces gens-là, qui ont même risqué d'être emprisonnés parce qu'ils défendaient la cause de l'ouvrier, ont su s'élever contre l'intervention de politiciens qui essayaient de s'infiltrer dans leur mouvement pour les entraîner à leur déchéance. C'est pourquoi je suis d'avis que le travail organisé devrait être excessivement prudent avant de s'occuper de ces questions.

Monsieur le président, je constate que le temps file et je suis obligé d'abrégé quelque peu mes observations.

On a dit cet après-midi que les subventions du gouvernement fédéral aux provinces, lesquelles s'élevaient à 689 millions de dollars pour l'année 1956-1957, atteindraient 1,212,500,000 dollars pour l'exercice financier 1959-1960. Or, monsieur le président,—et là je m'adresse aux représentants de la province de Québec,—ceci a été fait par télégramme ou par la voix des journaux, sans même convoquer de conférence fédérale-provinciale. Ces messieurs devront se rappeler qu'au cours des dernières élections générales, ils promettaient que le parti conservateur était pour changer cet état de choses, qu'il allait convoquer une conférence fédérale-provinciale et ne ferait rien qui ne serait pas conforme à la constitution. Eh bien, monsieur le président, aujourd'hui ils ont tout augmenté sans même consulter les provinces, et je me demande si ces messieurs pourraient me dire où sont les centralisateurs, aujourd'hui, et qui respecte réellement la constitution.

Monsieur le président, je sais que ces gens-là vont garder le silence béat qu'ils ont observé sur cette question depuis le début. Ils n'ont pas le courage de se prononcer parce qu'ils sont aveuglés, certains par la théorie du parti conservateur, d'autres par leur chef de l'Union nationale. Mais, tout de même, il est bon que les gens sachent que leurs promesses dans ce domaine, comme dans tous les autres, n'ont pas été respectées.

Monsieur le président, j'aurais voulu parler encore sur deux points, mais je sens que vous me regardez comme pour me dire que mon temps de parole a déjà expiré.

Je veux tout de même dire que nous allons bientôt, soit dans quelques années, célébrer le centième anniversaire de notre constitution, de notre établissement comme nation canadienne. Je sais que, depuis des années, des problèmes surgissent toujours entre les provinces et le gouvernement fédéral. C'est naturel parce que, au moment où la constitution a été établie, en 1867, le Canada n'était qu'une petite colonie très peu peuplée de l'Angleterre, et les problèmes qui en ont résulté alors étaient comparables à ceux de la circulation; à l'époque, chevaux et voitures étaient tout ce que l'on avait; aujourd'hui avec les automobiles, les avions et tout ce que vous pouvez trouver, les situations ont changé d'une façon considérable.

Il serait donc bon que le gouvernement actuel invite les provinces à se réunir pour étudier de nouveau toute la face de cette situation afin d'éviter que les erreurs qui ont été commises se reproduisent dans l'avenir, afin qu'une situation comme celle qui a été créée à Terre-Neuve par le gouvernement actuel ne se répète pas et afin d'éclaircir la situation entre les provinces et le gouvernement central. Si le gouvernement est énergique, s'il a le courage de ses convictions, il le fera. Et cette promesse, au moins, n'aura pas été ignorée mais réalisée pour le plus grand bien du Canada.

(Traduction)

M. John MacLean (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je doute de pouvoir être aussi volubile que le député de Hull mais j'espère que la Chambre trouvera mes remarques aussi intéressantes que les siennes. Je tiens tout d'abord à féliciter le ministre des Finances (M. Fleming) de l'habileté, de la compétence et de la courtoisie avec lesquelles il a présenté son budget à la Chambre. Au cours de ce débat,—qui n'a pas duré beaucoup, encore,—le ministre a été critiqué de façon assez négative. Il est vrai qu'étant donné le poste si important qu'il détient, il doit s'attendre à des critiques, car il ne saurait espérer plaire sans cesse à tout le monde. Mais j'estime néanmoins que certaines critiques sont injustifiées.

Le député de Kenora-Rainy-River (M. Benidickson) a longuement commenté le budget et j'aimerais traiter certaines questions qu'il a soulevées à la Chambre. Il a jugé bon de prétendre que si le gouvernement augmente maintenant les impôts, c'est pour pouvoir, dans deux ans, les diminuer. Je pense, monsieur l'Orateur, qu'il ne sied pas au député occupant sa position à la Chambre de faire une pareille allégation. Qui aime à élever les impôts? C'est absolument ridicule de penser un seul instant que nous prenons des mesures spéciales pour hausser